

L'hon. M. Claxton: Je puis donner les chiffres. Afin d'éviter toute erreur, je vais les consigner au hansard.

M. Noseworthy: Le ministre voudrait-il fournir les chiffres des autres rubriques afin que nous les connaissions quand nous aborderons cette partie des crédits?

L'hon. M. Claxton: Non, je crois qu'il vaut mieux suivre l'ordre de la discussion.

M. Noseworthy: Il y a un montant de 15 millions pour la marine. Serait-il possible d'avoir des précisions avant l'examen du poste, nous pourrions alors en examiner les détails d'avance?

M. Drew: Pourquoi ne conviendrait-il pas de donner le montant des salaires de chaque catégorie et le nombre d'employés de chacune? Somme toute, c'est simplement une question de tenue régulière des dossiers. Ne peut-on fournir ces précisions?

L'hon. M. Claxton: Oui, nous pouvons les fournir si les contribuables veulent en payer les frais. Nous pouvons le faire. Aucune question de sécurité n'est en cause. Nous avons actuellement à l'emploi du ministère environ 30,000 civils et près de 70,000 militaires. Nous pouvons vous révéler si vous le voulez, leurs noms, leurs dates de naissance et leurs salaires, mais à quoi bon? Je crois que l'honorable député d'York-Sud désire, au sujet de la marine, de l'armée et de l'aviation, des détails du genre de ceux que j'ai fournis à l'égard de l'administration générale. Je serai heureux de fournir ces renseignements à mesure que nous atteignons chaque crédit.

M. Drew: Le ministre est-il d'avis qu'il n'est pas utile de révéler le montant réel des salaires en regard de la catégorie et du nombre des employés?

L'hon. M. Claxton: Ce sont les mêmes que dans tout autre service du Gouvernement. Je pourrais en donner lecture, mais quel avantage en retireraient les honorables députés? Je l'ignore. Je pourrais, par exemple...

M. Warren: Qui les lit?

L'hon. M. Claxton: S'il s'agissait de la marine, je pourrais répondre sans difficulté que le personnel civil d'Halifax comprend 89 employés titularisés, 1,039 surnuméraires, 1,438 employés rétribués à l'heure et 60 nouveaux employés à temps continu, soit, au total 2,626 employés. Pour déterminer leur traitement réel, il faudrait obtenir la feuille de paye de chacun d'eux,—parce que plusieurs sont rétribués à l'heure,—faire le calcul et présenter le résultat au comité. Je ne vois pas à quoi cela pourrait servir.

[M. Noseworthy.]

M. Drew: Monsieur le président, je ne comprends pas pourquoi le ministre s'oppose à quelque chose qui est d'usage courant pour les autres ministères. Par exemple, j'ouvre le budget des dépenses à la page 382, au chapitre du ministère des Ressources et Développement économique. On lit d'abord: administration centrale, c'est ce que nous étudions ici. Le premier poste est le suivant: Un sous-ministre et Commissaire des territoires du Nord-Ouest, \$15,000. Puis, il y a celui du sous-ministre adjoint (organisation), du sous-ministre adjoint (administration), du directeur de l'administration. Suit la liste des affectations. Il y a treize commis, classe IV, à des traitements de \$2,568 à \$2,904, et le total s'établit à \$31,227.

Un peu plus loin, il y un autre exemple: neuf commis, classe 2A (\$1,560-\$2,088) et ainsi de suite à l'égard des autres employés du ministère. On constate, en outre qu'il y a des employés dont l'emploi est occasionnel ou qui sont rétribués à l'heure. Ils figurent au total des effectifs et des traitements.

De deux choses l'une, ou bien cette liste de crédits est présentée sans méthode et de façon inutilement compliquée puisqu'elle donne ces chiffres à l'égard des autres ministères, ou bien elle est présentée pour quelque raison précise. La raison, à mon avis, c'est qu'il s'agit de donner aux membres de la Chambre une idée du niveau des salaires des diverses catégories des fonctionnaires de l'État. Quoi qu'il en soit des employés de l'armée, les fonctionnaires de l'État sont exactement dans la même catégorie, au ministère de la Défense nationale, que dans tout autre ministère. Franchement, monsieur le président, il m'est extrêmement difficile de croire que ces chiffres ne soient pas facilement disponibles, car j'imagine que nous aurions eu depuis longtemps un rapport de l'auditeur général nous informant que les comptes du ministère de la Défense nationale sont tenus d'une façon entièrement différente de ceux de tout autre ministère, si ces chiffres ne sont pas disponibles sur-le-champ.

L'hon. M. Claxton: Je regrette d'avoir à assurer à l'honorable chef de l'opposition que, d'après les données que je possède actuellement, ces chiffres ne sont pas disponibles sur-le-champ. Nous avons établi nos crédits et tenu nos comptes conformément aux directives de l'auditeur général, et ces chiffres n'ont pas été inclus.

Le député a mentionné la page 282 du budget des dépenses, où l'on mentionne 63 employés. Si nous nous mettons en frais de faire la même chose à l'égard du ministère de la Défense nationale, qui compte 30,000